

LETTRE D'ENTENTE 2005-2010 – NUMÉRO 04

ENTRE D'UNE PART :

LA FÉDÉRATION AUTONOME DU COLLÉGIAL (FAC)

ET D'AUTRE PART,

LE COMITÉ PATRONAL DE NÉGOCIATION DES COLLÈGES (CPNC)

CONCERNANT LE PERFECTIONNEMENT PROVINCIAL PRÉVU À LA CLAUSE 7-1.02
(ANNÉE 2007-2008)

PERFECTIONNEMENT PROVINCIAL

En vertu de la clause 7-1.02 de la convention collective 2005-2010, les parties nationales déterminent les montants à distribuer en perfectionnement et identifient les collègues bénéficiaires.

Pour l'année 2007-2008, les parties nationales conviennent de la répartition des montants disponibles selon les critères suivants :

1. Nombre total d'enseignantes et d'enseignants pour les syndicats affiliés à la FAC :
(cf. page 5) 2 741,32 ETC

2. Somme à distribuer : 2 741,32 ETC x 45,00 \$ = 123 359,40 \$

Moins : Somme distribuée aux collègues du groupe I = 7 000,00 \$

Somme à distribuer pour les groupes II, III, IV et V 116 359,40 \$

3. Le nombre de points déterminés pour chaque collègue des groupes II, III, IV et V est en fonction de la pondération qui a été attribuée par les parties pour chaque groupe.

4. Valeur à chaque point, pour les groupes II, III, IV et V :

Somme à distribuer 116 359,40 \$ = 38,384295214
le nombre total de points 3 031,4325

5. Les parties conviennent que les collèges bénéficiaires du fonds de perfectionnement provincial de même que les montants qui leur sont alloués sont ceux présentés dans les tableaux ci-dessous :

Groupe I	
Collèges	Montant
Heritage	3 500,00 \$
Sorel-Tracy	3 500,00 \$
Total du Groupe I	7 000,00 \$

Groupe II			
Collèges	Nombre d'ETC	Pondération x 2,00	(x 38,384295214)
Jonquière	290,69	581,3800	22 315,86 \$
- Centre d'études collégiales en Charlevoix	24,50	49,0000	1 880,83 \$
Rivière-du-Loup	108,48	216,9600	8 327,86 \$

Groupe III			
Collèges	Nombre d'ETC	Pondération x 3,00	(x 38,384295214)
Rimouski	226,17	678,5100	26 044,13 \$
- Institut maritime du Québec	33,73	101,1900	3 884,11 \$
- Centre matapédien d'études collégiales	9,59	28,7700	1 104,31 \$

Groupe IV			
Collège	Nombre d'ETC	Pondération x 3,50	(x 38,384295214)
Abitibi-Témiscamingue	151,81	531,3350	20 394,92 \$
- Sous-centre d'Amos	19,13	66,9550	2 570,02 \$
- Sous-centre de Val-d'Or	39,09	136,8150	5 251,55 \$

Groupe V			
Collèges	Nombre d'ETC	Pondération x 4,25	(x 38,384295214)
Gaspésie et des Îles	85,68	364,1400	13 977,26 \$
- Sous-centre de Carleton	23,83	101,2775	3 887,46 \$
- Pavillon Gaspésie anglophone	21,70	92,2250	3 539,99 \$
- Sous-centre des Îles-de-la-Madeleine	19,50	82,8750	3 181,10 \$

Total des groupes II, III, IV et V	1053,90	3031,4325	116 359,40 \$
---	----------------	------------------	----------------------


6. Pour l'année 2007-2008, les montants à répartir entre les établissements dont les syndicats sont affiliés à la FAC sont établis en fonction des ressources allouées à chaque établissement pour l'année 2006-2007 et sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Nombre total d'ETC alloué à l'enseignement régulier⁽¹⁾

Collèges	Total ETC
Abitibi-Témiscamingue	151,81
- Sous-centre d'Amos	19,13
- Sous-centre de Val-d'Or	39,09
André-Laurendeau	179,42
Dawson	499,57
Gaspésie et des Îles	85,68
- Sous-centre de Carleton	23,83
- Pavillon Gaspésie anglophone	21,70
- Sous-centre des Îles-de-la-Madeleine	19,50
Heritage	77,89
Jonquière	290,69
- Centre d'études collégiales en Charlevoix	24,50
Lionel-Groulx	295,86
Rimouski	226,17
- Institut maritime du Québec	33,73
- Centre matapédien d'études collégiales	9,59
Rivière-du-Loup	108,48
Rosemont	166,24
Sorel-Tracy	75,91
Vanier	392,53
Total	2741,32

EN FOI DE QUOI, les parties nationales ont signé à Matthias ce, 14^e jour du mois de mars 2008.

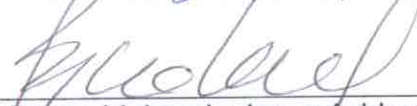
**POUR LE COMITÉ PATRONAL DE
NÉGOCIATION DES COLLÈGES (CPNC)**


Diane Brien, représentante
Fédération des cégeps


Jocelyne Drouin, représentante MELS

**POUR LA FÉDÉRATION AUTONOME
DU COLLÉGIAL (FAC)**


Jean-Claude Drapeau, président


Bruno Voisard, vice-président aux ressources et
aux relations de travail

⁽¹⁾ Document préparé par la Direction générale du financement et de l'équipement, sur la base des informations au 19 décembre 2007.